BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Bonnet-de-Joux

BIBLIOTHEQUE
ST-BONNET-DE-JOUX
INTERCOMMUNALE

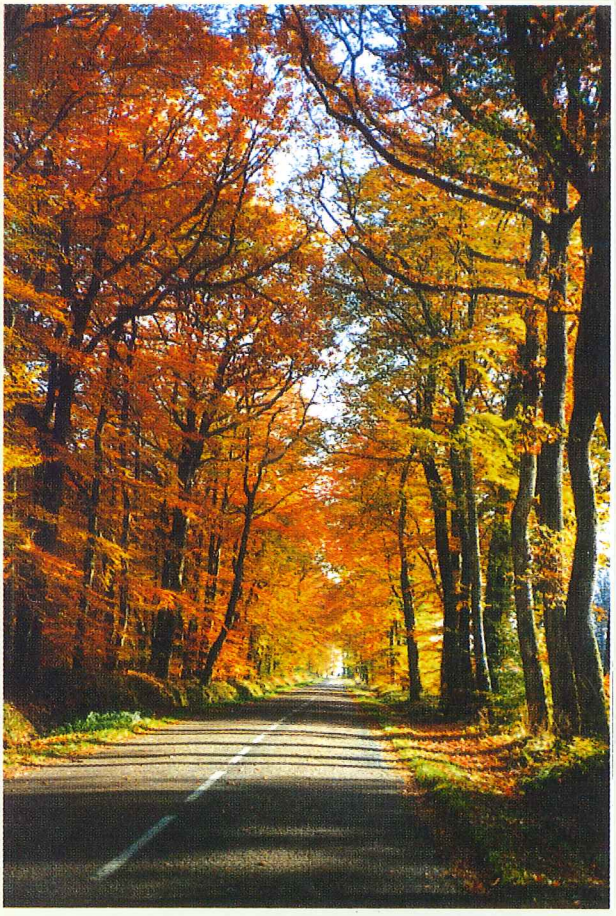

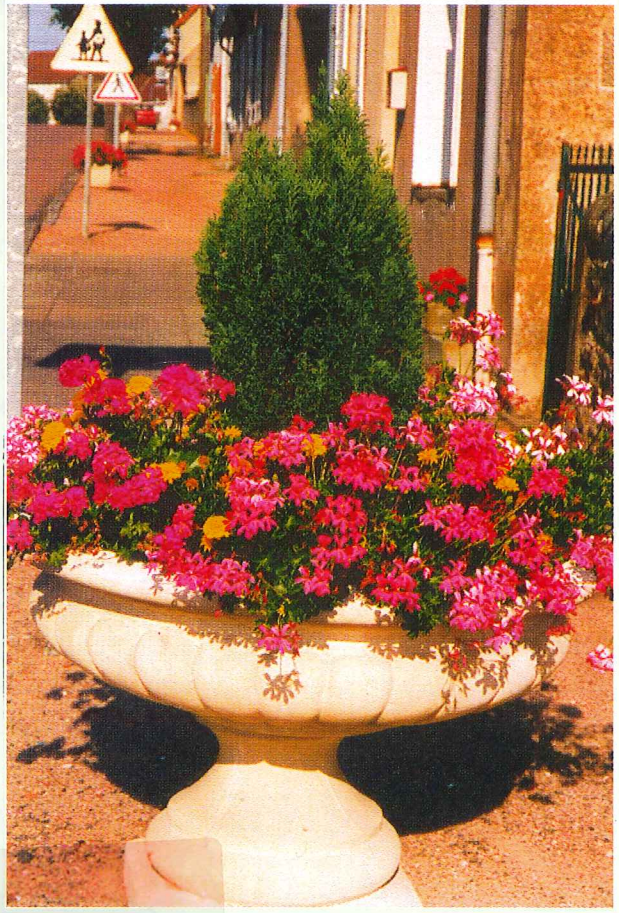

1992

BIBLIOTHEQUE ST-BONNET-DE-JOUX
394009613

EDITORIAL

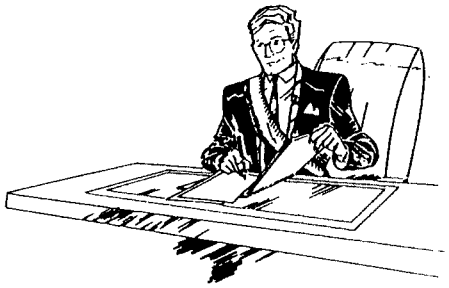

L'ANNÉE que nous achevons a été dure pour nos entreprises, nos commerces, nos exploitations, mais également pour le revenu net de chacun d'entre nous. Les difficultés économiques que subit notre pays n'épargnent pas notre village. Et au fond de nous-mêmes, nous nous demandons de quoi sera fait l'avenir ; l'avenir immédiat : c'est-à-dire notre gagne-pain quotidien mais aussi celui plus lointain des générations à venir.

Que d'inquiétude, que d'incertitude, que de découragement !

La morosité ambiante a la fâcheuse tendance de rendre chacun d'entre nous plus agressif. Il faut toujours trouver un responsable à ses déboires. On ne supporte plus ni voisins, ni silence, ni bruit, bref plus rien. Tout est prétexte à revendication. Et alors ! Si crier ou se plaindre soulage notre moi égoïste, ça ne solutionne jamais le problème posé.

Il est des temps qui ne trompent pas. Dans une société en déconfiture morale, chacun cherche à préserver ses acquis. Nos entreprises locales ont le mérite de se battre pour préserver leur capital travail et les emplois qui s'y rattachent. Mais il faudra encore bien des concessions pour passer 1993, voire 1994.

La vie de notre commune rurale est faite de petits riens à régler avec patience. Et je pense qu'il faudra revenir aux vertus fondamentales que sont la tolérance et l'espoir.

Alors que le chômage touche peut-être nos voisins, amis et frappe sans doute à notre porte, il est grand temps de se préoccuper du devenir de chacun. Savoir s'écouter, se respecter, se considérer sans abandonner sa personnalité ou sa conviction : voilà qui aidera l'espèce humaine à sortir d'un matérialisme aveugle et infructueux.

Et l'espoir ! Malgré la période très difficile traversée, nous avons encore devant nous des perspectives heureuses : une vie familiale, la santé, un travail même s'il doit s'adapter. Regardons plus loin, des pays proches de nous n'ont pour tout avenir proche que guerre et famine.

Nous connaitrons encore des temps très durs, mais nos grands-parents, nos parents n'en ont-ils pas vécu de plus pénibles ? Mais avec combien moins d'exigences !

Restons sereins, lucides mais pas abattus devant la crise. Faisons des projets réalistes mais rêvons encore à des jours meilleurs.

J'ai plutôt l'impression d'être un prédicateur et je m'en excuse auprès de notre curé pour cette déloyale concurrence. Mais je crois qu'un élu responsable se doit d'analyser la situation ; et en l'occurence notre société économique et politique traverse autant une crise morale que matérielle.

Alors gardons espoir et relevons nos manches pour bâtir le monde rural de demain.

Le Maire

J. Lecoq

FINANCES COMMUNALES

Le Budget Primitif 1992 atteint 5.144.008 F. réparti pour le fonctionnement = 2738.139 F
et l'investissement = 2.405.869 F
soit une augmentation de14,44 % sur 1991.

ETUDE COMPARATIVE DE LA FISCALITE

	Bases 1991				Produits	Bases 1992 (Variations)					Produits
Taxe habitation	3 258 350	x	6,01 %	=	195 827	2 408 000	(- 26,10 %)	x	6,01 %	=	144 721
Foncier bâti	2 021 090	x	10,37 %	=	209 587	2 038 000	(+ 0,84 %)	x	10,37 %	=	211 341
Foncier non bâti	676 860	x	27,07 %	=	183 226	677 000	(+ 0,02 %)	x	27,07 %	=	183 264
Taxe professionnelle	4 394 110	x	7,61 %	=	334 392	5 050 830	(+ 14,95 %)	x	7,61 %	=	384 368
					923 032						923 694

Le produit de l'imposition fiscale directe	en 1990	847 085	
	en 1991	923 032	+ 8,97 %
	en 1992	923 694	+ 0,07 %

Si en apparence le produit de l'impôt est inchangé d'une année sur l'autre, il faut savoir qu'au niveau de la contribution, l'administration fiscale a allégé les bases d'impositions pour la taxe d'habitation de - 26,10 % et augmenté de 14,95 % les bases de la taxe professionnelle. Cette procédure de passe-passe ne relève en rien du Conseil Municipal.

DETTE COMMUNALE

Etat des emprunts à moyen et long terme :	- Capital dû à l'origine	2 661 500,00 F
	- Capital restant dû au 1/1/92	1 529 272,98 F
	- Remboursement sur exercice 1992	327 410,46 F

dont 178 066,47 F en capital et 149 343,99 F en intérêts

ETUDE COMPARATIVE DE LA CONTRIBUTION PAR HABITANT

au niveau communal, départemental et régional et sur les années 1989 - 1990 et 1991

	St-Bonnet	Département	Région
Impositions directes	89 - 810,89	89 - 1 062,91	89 - 1 059,90
	90 - 1 038,11	90 - 1 134,42	90 - 1 136,60
	91 - 1 088,70	91 - 1 245,08	91 - 1 225,57
Impôts sur les ménages	89 - 624,58	89 - 816,20	89 - 832,14
	90 - 762,74	90 - 870,18	90 - 884,43
	91 - 686,80	91 - 905,50	91 - 920,97
Frais du personnel	89 - 578,78	89 - 692,71	89 - 757,16
	90 - 609,08	90 - 694,02	90 - 760,23
	91 - 665,91	91 - 762,52	91 - 825,23
Annuité de la dette	89 - 313,78	89 - 506,22	89 - 555,67
	90 - 314,54	90 - 444,79	90 - 535,70
	91 - 396,71	91 - 535,02	91 - 565,75
Dette en fin d'exercice	89 - 1 319,28	89 - 2 908,22	89 - 2 974,11
	90 - 1 988,38	90 - 2 890,92	90 - 3 077,56
	91 - 1 784,45	91 - 3 006,65	91 - 3 133,85

Commentaires : depuis 1990, on constate que les indices communaux ont nettement augmenté, plus qu'au département, plus qu'à la région, ceci s'explique par la prise en compte des nouveaux chiffres du recensement de la population qui sont de 857 habitants et non plus 951 comme précedemment. Néanmoins, les indices par bonnetois demeurent inférieurs comparés au département ou à la région pour les communes de population identique.

BUDGET 1992

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Denrées et fournitures	238 500	Produits d'exploitation	122 000
Frais de personnel	615 000	Produits domaniaux	155 200
Impôts et taxes	19 000	Produits financiers	50
Travaux et services extérieurs	276 000	Recouvrement - subventions	198 000
Participations et contingents	320 880	Dotation globale de fonctionnement	817 735
Allocations et subventions	180 100	Impôts indirects	27 400
Frais de gestion générale	139 000	Contributions directes	
Frais financiers	173 844	a) Produit contribution communale	923 694
Dotations aux amortissements	66 325	b) Compensation taxe professionnelle	71 344
Charges exceptionnelles	2 441	c) Compensation foncière	374
Prélèvement pour investissements	707 049	d) Compensation taxe habitation	53 482
		Produits antérieurs (excédent clôture 1991)	368 860
	2 738 139		2 738 139

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Remboursements emprunts	185 869	Subventions d'équipement	931 353
Acquisitions biens meubles ou immeubles	220 000	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	707 049
Travaux de bâtiments et génie civil	1 996 000	Amortissements	66 325
Acquisitions de titres et valeurs	4 000	Participation à travaux d'équipement	201 142
		Produit des emprunts	500 000
	2 405 869		2 405 869

BALANCE GENERALE

Dépenses de fonctionnement	2 738 139	Recettes de fonctionnement	2 738 139
Dépenses d'investissement	2 405 869	Recettes d'investissements	2 405 869
	5 144 008		5 144 008

BUDGET GLOBAL DES DEPENSES POUR 1992

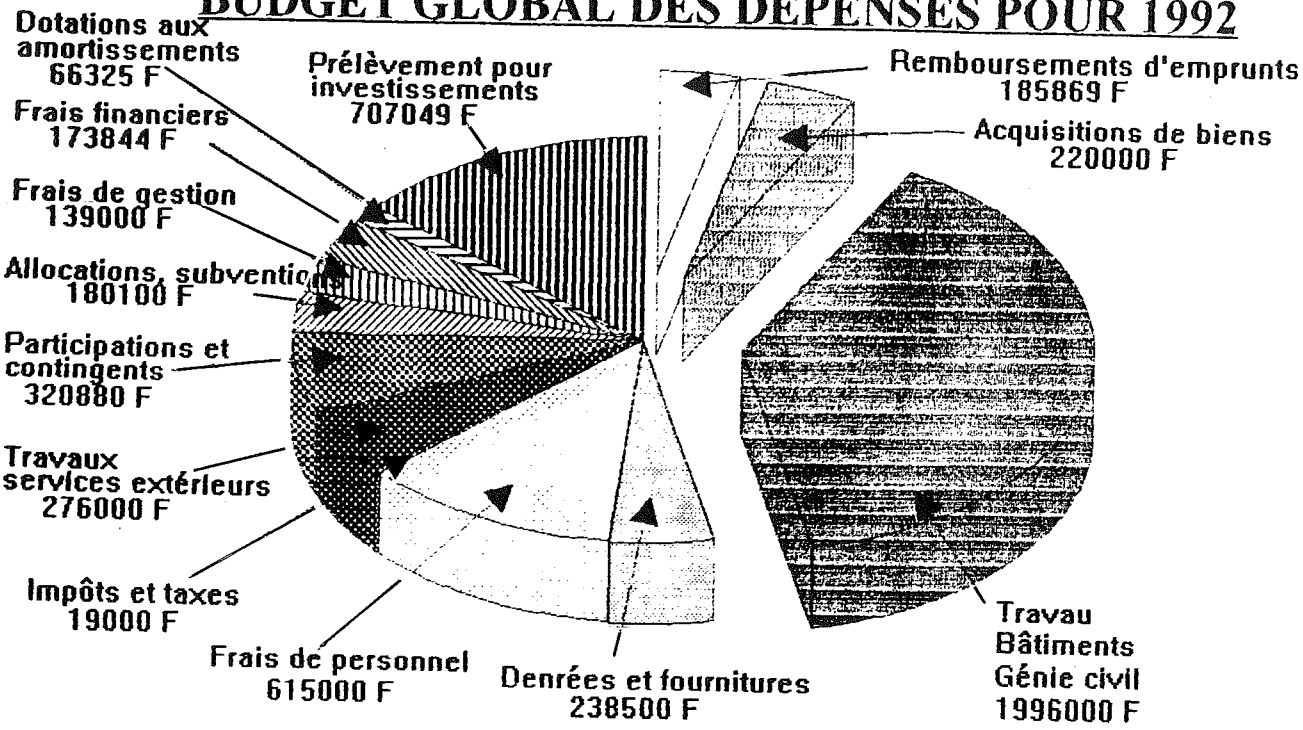

BUDGET GLOBAL DES RECETTES POUR 1992

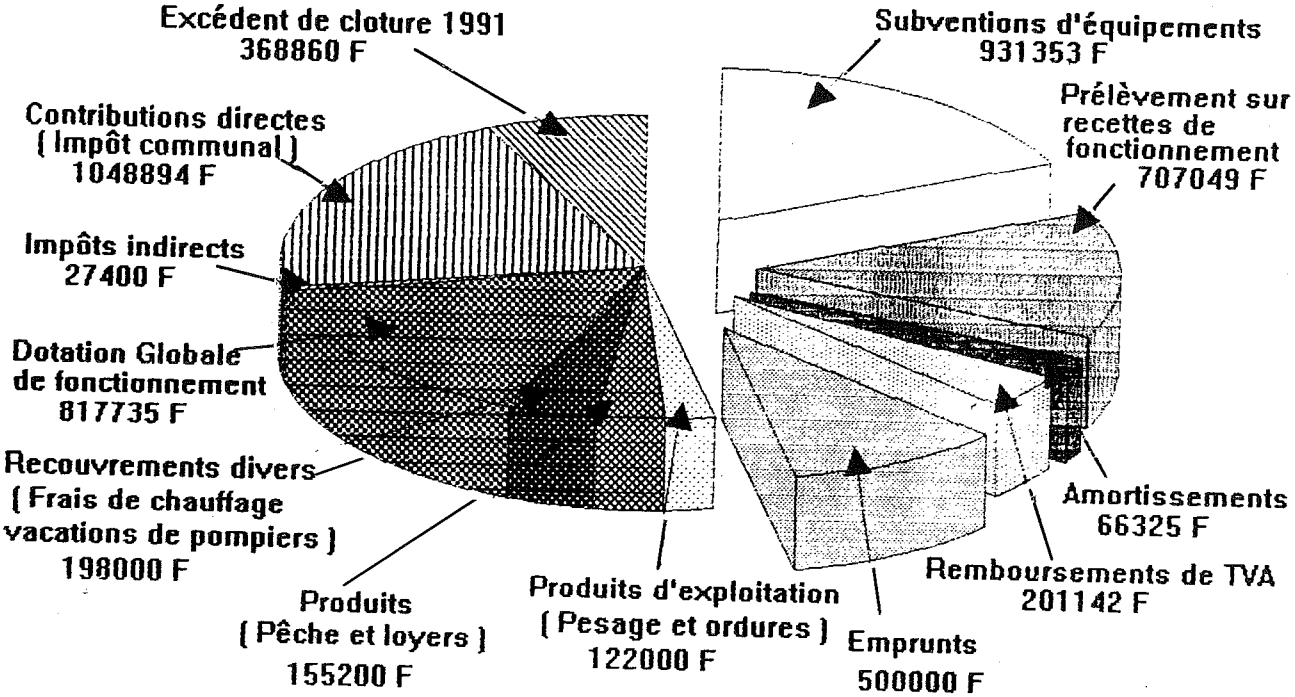

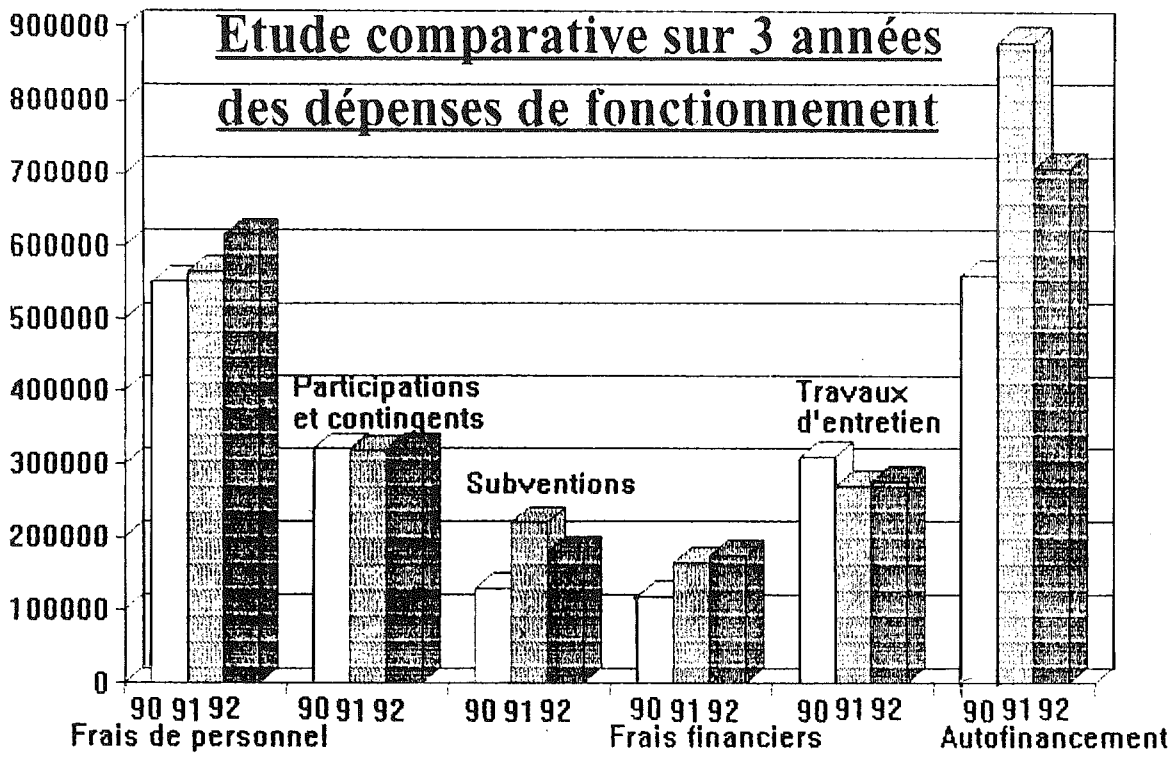
Etude comparative sur 3 années
des dépenses de fonctionnement
900000
800000
700000
600000
500000
400000
300000
200000
100000
0
Participations
et contingents
Subventions
Travaux
d'entretien
90 91 92
Frais de personnel
90 91 92
90 91 92
90 91 92
Frais financiers
90 91 92
90 91 92
Autofinancement

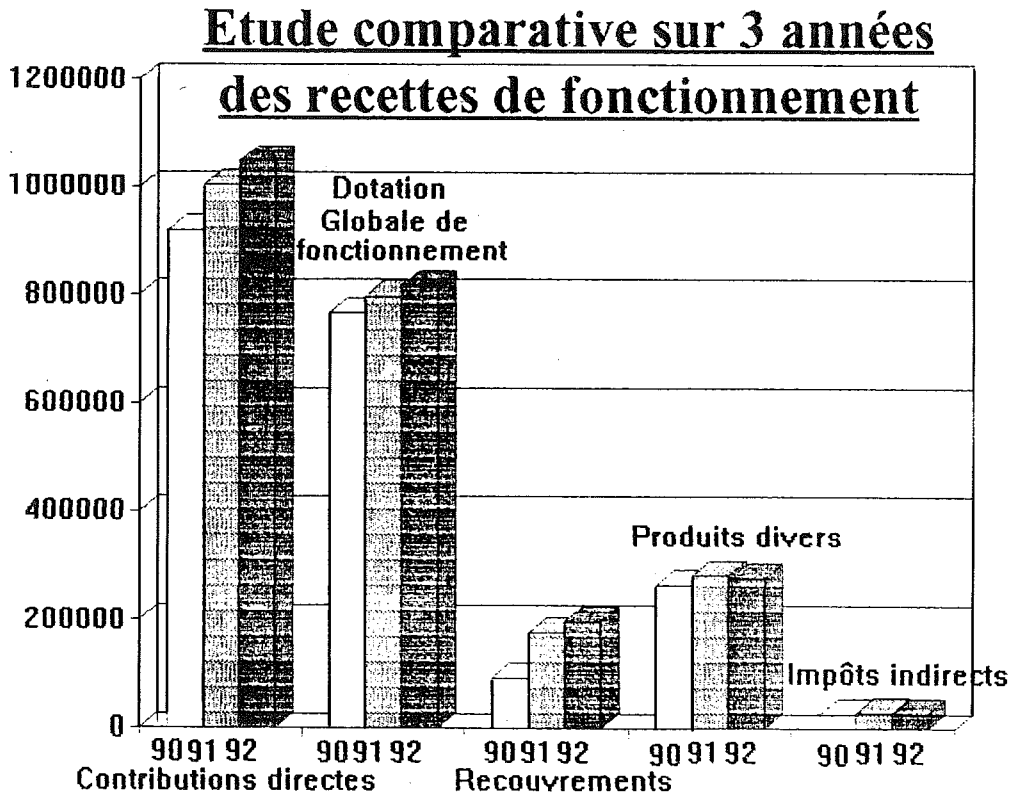
Etude comparative sur 3 années
des recettes de fonctionnement
1200000
1000000
800000
600000
400000
200000
0
Dotation
Globale de
fonctionnement
Produits divers
Impôts indirects
90 91 92
Contributions directes
90 91 92
90 91 92
Recouvrements
90 91 92
90 91 92

SUBVENTIONS 1992

Conseil des Communes de l'Europe	380,00
Association des Maires de Saône-et-Loire.	928,13
Société du Cheval de Trait	2 100,00
Centre Léon Bérard	300,00
Comité Agricole	7 500,00
Cantine Scolaire	6 500,00
Comité des Fêtes	5 500,00
Centre Aéré de Beaubery	1 200,00
U S B G	3 500,00
Eveil Bouliste Bonnetois	1 000,00
Amicale des Chasseurs	900,00
Amicale Laïque	500,00
U.S.E.P.	1 500,00
Club des Ainés	500,00
Amicale des Donneurs de Sang	1 200,00
Club Cyclotourisme	1 000,00
Service de Remplacement "La Semence"	800,00
Association pour la Musique	1 000,00
Centre Départemental de Lecture Publique	700,00
Centre Communal d'Action Sociale (repas des Anciens)	12 000,00
A R P A G H	500,00
Aides Ménagères	500,00
U C I A	5 900,00
Syndicat d'Initiative de Charolles	500,00
Syndicat Hôtellerie de plein air	200,00
Association O P U S (Musée)	1 000,00
Majorettes de SAINT BONNET DE JOUX	1 000,00
A M F "COMMUNES SINISTREES"	851,00

TRAVAUX AU CLOCHER

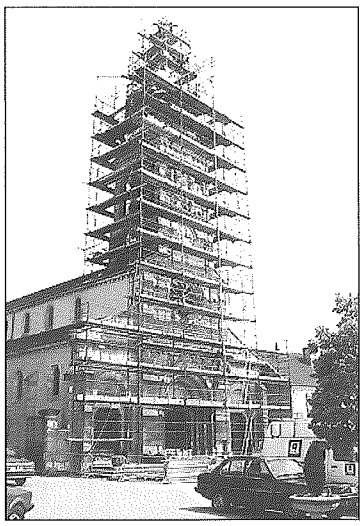

COMME prévu et relaté au précédent bulletin municipal, 1992 a vu la restauration du clocher et de la façade de l'Eglise.

Pendant les mois d'avril et mai, un imposant échaffaudage a permis à l'entreprise FOURQUET de Perrouge (01), adjudicataire des travaux de charpente-couverture-zinguerie de réaliser une nouvelle jeunesse à l'édifice.

Les valeureux compagnons ont maintes fois fait frémir les passants par leur agilité au mépris du vide, mais bien vite l'enthousiasme s'empara de chaque Bonnetois pour ne reconnaître en ces hommes que de vaillants artisans. animés du seul souci du travail irréprochable au prix parfois de beaucoup de fatigue et de longues journées de labeur.

Simultanément, l'entreprise S.A.C. d'Autun et ses maçons, profitant de l'échaffaudage, assuma le décapage du corps du clocher et de la façade, rejointant touts ces blocs de pierre par injection de liant en profondeur et un joint teinté extérieurement ; enfin une pulvérisation anti-mousse et durcissante de la pierre acheva cette prestation.

La restauration n'eut été que partielle si de nouvelles portes n'étaient venues habiller l'œuvre ; c'est à J.P. BARRAUD, artisan menuisier local que revint le soin de remplacer les portes anciennes.

Cette restauration, longtemps ajournée, a finalement bénéficié d'un montage budgétaire très avantageux :

Devis initial (voir bulletin 1991)		582 700 F	hors taxes
Subvention F.D.A.E.C. (opération primée)		223 981 F	
Suite à l'appel d'offres :	Adjudication de la restauration	367 770,96 F	
	Avenant au lot maçonnerie	35 135,53 F	
	Honoraires architecte	41 510,00 F	
	Coût T.T.C.	444 416,49 F	T.T.C.

La subvention représente 59,77 % du prix hors taxes.

Suite à l'économie réalisée sur ce marché, nous avons accepté l'opportunité de faire refaire la toiture de la nef centrale de l'Eglise, à l'origine non prévue et pourtant défectueuse. La dépense engagée pouvant aisément entrer dans le budget prévisionnel initial.

COCORICO ME VOILÀ. . .

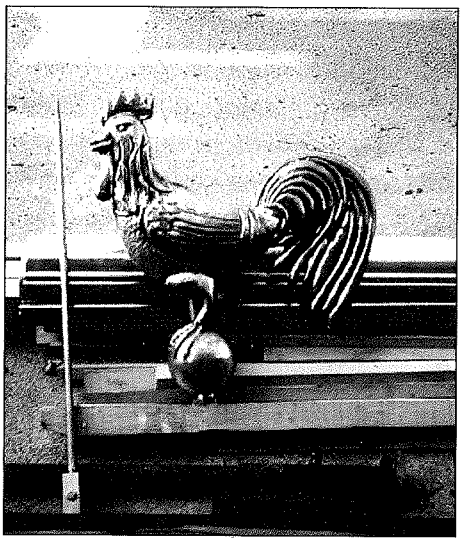

Le 20 Mai 1992, par une belle matinée ensoleillée et printanière, j'ai pris possession de mon perchoir au sommet du clocher nouvellement restauré, flamboyant de ses ardoises toutes neuves et surmonté de la Croix de la Chrétienté.

Je suis ravi de culminer ainsi mais encore tout étourdi d'avoir quitté ce "bas monde" sous tant d'applaudissements alors que l'on m'élevait dans les airs !. . .

La solitude me direz-vous ? - "Je ne crains point" : l'horloge à quelques pieds sous mon socle attire beaucoup de regards, ce sont souvent les pressés du temporel - par contre nombreux sont ceux qui me dévisagent scrutant ma position pour s'assurer de la tiédeur du lendemain, tant il est vrai qu'au moindre alizé mon socle vacille et je lui fais face - il y a aussi tous ces regards qui s'élèvent vers la cime et découvrent la Croix : sans doute des pélerins attardés pour les uns ou marchant vers leur éternité pour les autres.

Tous ces visages qui me regardent quotidiennement me rendent l'instant agréable.

Mon prédécesseur avait du plomb dans l'aile - m'a-t-on-dit, il a vécu des heures sombres mais conservé toute sa fierté, il s'était patiné en son zinc et grippé sur son socle ; après de bons et loyaux services, il a regagné le musée afin de témoigner !. . .

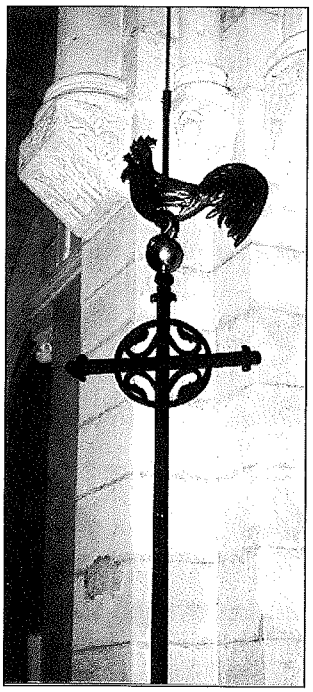

Je conserve en mon sein la marque de mes origines et bien malin qui viendra me les ravir. . .

Merci Michel, Merci Jean-Yves pour votre œuvre, je suis si heureux d'avoir vu le jour grâce à votre dextérité artisanale - Hommes de génie -

C'est toi, Jean-Yves, qui m'a insufflé la vie, mon assemblage fut une douce gestation sous les coups mesurés du marteau sur le cuivre, au dernier coup mon œil étincella, mes ergots tendus prêts à bondir, mon plumage resplendissant rutilait sous les feux de la forge. . . j'étais né ! ! ! . . .

Que de souvenirs ! ! . . . n'ai-je point passé mes premières heures dans les bras de la Municipalité ! et les jours suivants j'ai fait du porte à porte, passant de bras en bras ; que de photos pour la pérénité. . .

Contrairement à mes semblables, mon rôle devient un symbole par ma fierté légendaire et perché tout là-haut, crampé sur mes ergots, défenseur et possessif, je veillerai sur chacun, vous rappelant que mon Cocorico est le chant de la victoire.

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS AU FDAEC 1993

LE tracteur existant ayant effectué des travaux durant de nombreuses années, donne des signes de fatigue, son remplacement a été retenu.
Le reliquat de ce programme sera consacré à l'aménagement du Bourg, notamment de la Place de la Pologne.

LA CASERNE DE NOS POMPIERS

NOTRE commune a été retenue par le département pour se voir attribuer une subvention dans le cadre de l'extension de notre centre de secours. Si la départementalisation ne vient pas remettre en cause notre projet, 1993 verra notre caserne s'agrandir : un centre de commandement pour les interventions (radio, etc. . .) digne de ce nom et une salle de formation. Les projets sont en cours. Nos pompiers doivent être de plus en plus performants. Aussi, devront-ils suivre des stages de perfectionnement. Si nous voulons que St-Bonnet demeure un centre de secours efficace et opérationnel, nous devons prendre les devants et pouvoir dire aux responsables départementaux : "Nous nous sommes dotés de tous les équipements nécessaires au parfait fonctionnement de notre C.S.".

Cela doit être l'occasion aussi pour nos pompiers de se remotiver, chaque fois qu'ils le peuvent ils font honneur à notre commune.

La Municipalité vous témoigne une grande confiance en investissant pour l'avenir. Que cette réalisation future soit pour vous l'occasion de vous adapter aux tâches et responsabilités de demain.

COMMISSIONS DE VOIRIE

TRAVAUX REALISES EN 1992

TRAVAUX neufs réalisés par l'entreprise THIVENT. Décapage, empierrement et mis en œuvre d'un tapis de bitume en bicouche.

- chemin rural des Breboux (de la route de la Mouche à la limite de la commune de Suin)
- chemin rural des Baraques (de la route de Cluny à la maison Mazuet)
- chemin rural de la Valette, reliant la D7, route de Charolles à la route de La Chapelle.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET REPARATIONS REALISES PAR LA D.D.E.

- Voie communale de Croze : de la D983 (route de Chalon) au carrefour des Chemins de Mont de Mars et de Novelle.
- Voie communale dit de la Gare reliant la D983 (route de Charolles) à la D7 (route de Génelard).
- Ces travaux sont subventionnés à 46,91 % avec un plafond de 150.000 francs de travaux, le solde ayant été financé par des fonds propres de la commune.

PROPOSITION DE TRAVAUX PAR FDAVOC 1993

Travaux neufs :

- Chemin rural reliant La Saule à la voie communale de La Chapelle
- Chemin rural accès ferme AUGE Jean-Max
  (dénommé chemin rural de l'Etang Ponthus à La Chapelle)
- Route de Chalon Impasse vers Maison GUEUGNON Georges
- Impasse au lotissement Croix Guillaume vers maison PERNIN
- Voie communale n° 13, de la D79 (route de Beaubery) à la Garenne

Travaux d'entretien et grosses réparations :

- Chemin rural de la Chapelle (du carrefour maison BISCHOF au chemin de la Valette)
- Voie communale du lotissement de la Croix Guillaume
- Chemin rural de Croze, du carrefour des chemins ruraux de Vaniot et de Novelle au chemin rural de Mont Mars et Croze

Ces investissements seront subventionnés à 48,28 % avec un plafond de travaux de 150.000 F.
Nous continuerons la remise en état des chemins de randonnées qui sont de plus en plus fréquentés par les marcheurs, V.T.T., chevaux, etc. . .

CONSEILS PRATIQUES

De plus en plus, nous serons contraints au recyclage de nos déchets ménagers. Nous avons déjà commencé de le faire sommairement à la décharge en réalisant un espace dépôt de ferraille et de monstres (frigo, machine à laver, etc. . .), ainsi qu'une aire de stockage pour matériaux de démolition ; quant aux matériaux qui brûlent, il faut les déposer sur la plate-forme.

Pour l'activité du réemploi du verre, nous avons installé un container sur la place de Bertillon, à côté du jeu de boules, nous demandons aux usagers de faire le nécessaire afin que cet endroit reste propre.

Il faut savoir que ce matériel a été suvbentionné pour 35 % par le Conseil Général et 25 % par la Ligue contre le Cancer. En contrepartie, le produit de la collecte du verre sera versé à la Ligue Nationale contre le Cancer.

RAPPEL !
Les trottoirs sont réservés aux piétons. Il est donc interdit d'y laisser stationner vos véhicules.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG ET DE SES PRINCIPALES ENTREES

Notre Chef-Lieu de Canton compte actuellement 845 habitants pour une superficie de 2 943 hectares. Situé en plein cœur de la Saône-et-Loire, sa situation géographique en fait un lieu de passage touristique assez fréquenté (proximité de Charolles, Paray-le-Monial, Cluny. . .).

Bien qu'à l'écart des grands axes de communication, notre bourg est toutefois implanté au carrefour de plusieurs routes départementales le reliant aux communes et agglomérations voisines.

Soucieuse de maintenir le commerce local et le tourisme sur son territoire, St-Bonnet-de-Joux a décidé de lancer une étude d'aménagement de son centre bourg. Ce projet, portant sur un périmètre défini, sera réalisé progressivement par tranches, parallèlement à l'assainissement.

Après étude préalable réalisée par la D.D.E., le projet d'urbanisme a été confié au cabinet DROSSART de Chalon-sur-Saône.

Le schéma global d'aménagement devra prendre en compte les objectifs fixés par la municipalité, à savoir dans les grands titres : Sécurité - Circulation - Stationnement - Redynamisation du Centre.

L'ensemble des sociétés représentatives de la population sera convié à participer à l'élaboration du projet définitif.

L'INTERCOMMUNALITE

QUE ne voit-on pas fleurir sous ce terme ? Quels étaient les buts recherchés ?
A vrai dire, beaucoup de vent pour peu de chose. Se voyant embarquée dans une coopération intercommunale entre les trois cantons de St-Bonnet, La Guiche et Mont-Saint-Vincent, votre municipalité a fait du protectionnisme. Nous avons été les premiers à dire : "Halte !". Et si coopération il doit y avoir, commençons par voir au sein de NOTRE canton s'il n'y a pas matière suffisante à réflexion.

L'idée a fait son chemin et pour le moment aucun projet d'intercommunalité n'est retenu sur le canton. L'ensemble des communes du canton semblent réfléchir à notre image et disent : nous avons le temps et nous verrons bien les opportunités qui se présenteront : création d'un SIVOM sur le canton ou tout autre proposition à venir pouvant apporter un plus.

En aucun cas, l'intercommunalité n'est obligatoire et rien se sera fait sans le consentement de toutes les parties prenantes.

Mais il ne faut pas rejeter le principe. Un jour viendra où il faudra travailler en commun ou plus exactement mettre des moyens en commun. Les esprits ne sont pas encore mûrs, chaque commune n'a pas les mêmes attirances géographiques et économiques. Soucieux de notre indépendance et de notre entité communale, nous attendrons d'éventuelles propositions et les examinerons en temps utile.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

AVEC 29 nouvelles inscriptions pour 1992 le nombre de lecteurs de la Bibliothèque Municipale est porté à 342 (compte tenu des départs).

Avec plus de 2000 livres appartenant à la Bibliothèque et 600 prêtés en permanence par la Bibliothèque Départementale de Prêt et renouvelés 3 fois par an c'est près de 2600 ouvrages que la Bibliothèque met à la disposition de ses lecteurs, auxquels il faut ajouter un magazine mensuel pour adultes et un pour enfants.

Les animations avec l'école primaire permettent aux enfants de participer une fois par mois à l'HEURE DU CONTE.

Depuis le mois d'octobre la Bibliothèque étant ouverte à tous le vendredi matin de 10 h à 11 h, les bénévoles se tiennent à la disposition des lecteurs pendant 6 heures par semaine soit :

- Lundi de 16 h 30 à 17 h 30 (période scolaire)
- Mercredi de 14 h à 15 h
- Vendredi de 10 h à 11 h
- Samedi de 14 h à 16 h.

Bénévoles : Mmes PAGES, PHILIPPE, GAUCHET, CLEAUD M. et CLEAUD C., TACAIL et DOUHARD.

ECOLE

95 enfants sont scolarisés cette année, 9 élèves ont rejoint le collège de Charolles.

- 28 élèves de 2 à 4 ans dans la classe maternelle de Mme LARGE
- 20 élèves de 5 à 6 ans dans la classe de section enfantine - C.P. de Mme CHARAMEL
- 25 élèves dans la classe de CE1-CE2 de Mr AUCLAIR
- 22 élèves dans la classe de CM1-CM2 de Mr FORGEAT qui assure la direction.
- Un instituteur spécialisé - Mr HEID - intervient dans le cadre du soutien scolaire.
- Les élèves de CM2 bénéficient des cours d'anglais dispensés par Mr GIRARDON
- Mme MUGNIER et Mme PORNET assitent avec beaucoup de dévouement les maîtresses des petits.
- Chaque trimestre le Conseil d'Ecole se réunit afin de faire le point sur la vie de l'Ecole. Les membres du C.E. sont : les enseignants, le Maire, l'Inspecteur de l'Education Nationale, le représentant des D.D.E.N. et les parents élus.

Cette année, les représentants de parents d'élèves sont : Mme COMTE Chantal, Mme CORNELOUP Josiane, Mme De LAGUICHE Anne, Mme FERRAND Nicole.

Projet pour cette année scolaire : équipement des classes : matériel sportif - audio visuel, technologique.

1992. TOUJOURS BEAUCOUP D'ACTIVITES AU CENTRE DE SECOURS

UNE centaine d'INTERVENTIONS. . .

Mais aussi de nombreuses heures de formation et d'entraînement (manœuvres, secourisme, réunions d'information et d'instruction).

- ET aussi :
- 1 stage de **secouriste ranimation en équipe** pour Pascal BONIN et Alain VALLOT.
- 1 stage de **port d'appareil respiratoire** pour Gilles CHAMBOSSE et Louis FAYARD.
- 1 stage d'**avancement aux fonctions de sergent** pour Jean J. DUCERT et Jacky TABOULET et aux **fonctions de caporal** pour Guy PHILIBERT.

Daniel ARBEAUX a été nommé caporal et Pascal LABBAYE est venu augmenter notre effectif. LA PORTE EST OUVERTE ; NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR ASSURER LA RELEVE.

EN COMPOSANT LE 18 ! VOUS AUREZ A L'ECOUTE UN POMPIER. DONNEZ LUI DES INDICATIONS PRECISES EN GARDANT, AUTANT QUE POSSIBLE, VOTRE SANG FROID ET NOUS SERONS TRES VITE LA POUR POUR AIDER ! ! !

LA VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Au cours de l'année 1992, le Comité des Fêtes a organisé ses diverses animations habituelles : thé dansant, concours de manille, défilé du 14 juillet, fête patronale, bal des couples, buffet campagnard remerciant les bénévoles, pose des sapins et illuminations de fin d'année.

A noter que l'animation de la fête patronale : les cascadeurs voitures de France-Cascades a été une parfaite réussite par la qualité du spectacle.

NOUVELLES DIVERSES :
Poste : Alain GRANGER, nouveau facteur.
Gendarmerie : Ludwig DELHORME, nouveau gendarme.
CES Mairie : Mr SCHUTZ Laurent, Mme Nathalie VERNAUCHET.
Sylvie BRUN, nouvelle infirmière à Saint-Bonnet-de-Joux.
Permanence des infirmières de 8 h 30 à 8 h 45, tous les jours sauf dimanches et jours féries, route de Cluny.
Claude CARRE, boulanger-pâtissier à St-Bonnet-de-Joux.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

L'Association, créée en avril 1986, continue à prospérer dans notre petit village et attire de nombreux jeunes des communes avoisinantes : Sivignon, Suin, La Guiche, Beaubery, Vérosvres, Marizy et même Charolles.

Depuis la rentrée, 30 élèves reçoivent une formation musicale (piano, orgue, accordéon et batterie). Messieurs ROBERJOT et MEUNIER, nos deux fidèles professeurs, dispensent leurs cours le samedi. Un nouveau professeur de batterie qui nous vient de Digoin, Mr Laurent FLINE, enseigne la batterie le mardi soir. Quelques places restent disponibles : amateurs de batterie, faites vous connaître.

Cette année, une manifestation d'une grande qualité a été organisée : un concert avec en première partie un remarquable duo harpe et flûte, suivi par un non moins brillant duo piano et contrebasse ; en seconde partie, l'Ensemble de Cuivre de Bourgogne a su ravir le cœur et les oreilles de l'assistance. Dommage que les mélomanes soient si peu nombreux.

L'U.S.B.G.

Les responsables tiennent à remercier tous les bénévoles assurant la continuité du club et qui surmontent les difficultés que causent tout naturellement l'engagement de plusieurs équipes.

Bénéficiant d'un stade parfaitement éclairé, nos joueurs peuvent s'entraîner en soirée, d'ores et déjà, les résultats en attestent. Que cela continue !

L'U.S.B.G. n'anime pas la cité que par le sport. Elle organise également : concours de cartes et soirée dansante.

Un projet des dirigeants, l'agrandissement du bâtiment vestiaire - buvette, afin de créer un coin hangar pour le rangement du matériel.

Le terrain voisin de Vendenesse-les-Charolles, se trouvant en totale réfection, c'est en toute amitié sportive que nous accueillons ce Club cette saison.

On peut affirmer que l'avenir de l'U.S.B.G. est réel. Pour s'en convaincre, rendez-vous tous les week-ends au stade où toutes nos équipes de jeunes s'en donnent à cœur joie.

LES SOCIETES REUNIES

LES Sociétés Réunies ont pour but de gérer la salle communale pour tout ce qui est manifestation, entretien des locaux, location de matériel.

Le bureau des Sociétés Réunies est formé d'un représentant de chaque société locale.

Président : Bernard GUEUGNON - Vice-Président : Joseph DEDIANE

Secrétaire : Gilles CHAMBOSSE - Trésorier : Jean-Jacques DUCERT

Membres : 1 représentant de chaque société ainsi que Mr LECOQ porte parole pour les relations entre les Sociétés Réunies et la Mairie.

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'AMICALE des Sapeurs-Pompiers est indépendante du centre de secours, elle a pour but de réaliser quelques manifestations pour la détente des familles de pompiers, telles que le mâchon, le méchoui, la Sainte-Barbe, l'arbre de Noël, ainsi que le bal du mois de mai qui est ouvert à tout le monde. Le bureau de l'Amicale est formé comme suit :

- Président : Gilles CHAMBOSSE - Vice-Président : Maurice DUPAQUIER
- Secrétaire : Alain JOBART - Trésorier : DELY Louis
- Membres : tous les autres pompiers actifs.

LE COMITE F.N.A.C.A.

IL a été créé en 1964. Il est l'un des plus anciens du département puisque notre Fédération a été fondée officiellement en 1962. A l'époque, il était dirigé par Mr André THOMAS.

En 1966, c'est Mr COTTIN, Conseiller Général et Maire de Gueugnon, qui devient Président de la Section. Il était à l'époque instituteur agronome dans le canton de St-Bonnet, étant parti exercer ses fonctions professionnelles dans un canton voisin, depuis le 20 avril 1967, c'est Mr Denis FREREJEAN de Mornay qui assure la responsabilité de la Section.

Nous regroupons actuellement 61 adhérents répartis sur les huit communes du Canton.

A noter toutefois qu'à une époque, nous avons été 74 adhérents mais que déjà dix d'entre nous nous ont quitté prématurément puisque nos aînés ont eu soixante ans en 1992.

Nous pouvons aussi signaler que sur le canton de St-Bonnet, cinq de nos camarades sont morts en Algérie. Nous leur rendons chaque année un hommage, le jour du 19 Mars, Jour Anniversaire du "Cessez le feu" en Algérie.

Sur la soixantaine d'adhérents que regroupe notre section, 48 d'entre nous sont titulaires de la Carte du Combattant et de la Médaille qui s'y rattache, d'autres attendent encore.

Nos principales activités sont :

- 1 voyage qui a lieu chaque année le 1er samedi de Juin.
- 1 repas amical qui a lieu le 2ème dimanche de Septembre en un lieu chaque année à définir.
- 1 thé dansant le dimanche avant Noël à St-Bonnet.

Nous participons également de notre mieux aux diverses manifestations des sociétés locales, notamment le 8 Mai et le 11 Novembre.

L'U.C.I.A.

L'U.C.I.A. remercie son aimable clientèle qui lui apporte soutien pour la Quinzaine Commerciale. La prochaine manifestation sera le Thé Dansant le dimanche 24 Janvier 1993, après-midi. Venez nombreux !

TENNIS CLUB BONNETOIS

PRÉSIDENT : Mr Jean GABRIEL - Secrétaire : Mr Patrick GAUCHET
Trésorier : Mme Marie-Thérèse FAYARD.

Le Club compte une quarantaine de licenciés (moitié adultes, moitié enfants). En été, de nombreux vacanciers des alentours viennent jouer au tennis et en profitent pour découvrir notre village. Toutes les informations concernant la pratique de ce sport sont affichées à l'entrée du court.

A noter que, depuis cette année, le club accepte les tickets loisirs attribués par la Caisse d'Allocations Familiales.

MAJORETTES RED AND WHITE

PRÉSIDENTE : Mme A.Marie DECERLE - Trésorière : Mme PHILIBERT
Secrétaire : Mme Marie-Thérèse FAYARD

Notre groupe compte actuellement 11 majorettes dirigées par Lysbeth et Chrystelle. Ce petit nombre pose un problème pour les sorties, ces jeunes filles étant très motivées, il serait intéressant que d'autres puissent les rejoindre. Un effectif plus important redonnerait un élan nouveau à l'animation de nos villages. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les responsables.

EVEIL BOULISTE BONNETOIS

CRÉÉ en 1981, l'E.B.B. poursuit son chemin. . ., l'année 1992 a vu 28 licenciés porter les couleurs blanches de la Société Bonnetoise au sein du département de Saône-et-Loire. Ils représentent de leur mieux notre village.

De nombreux jeunes sont venus grossir les rangs de l'E.B.B., ceux-ci s'épanouiront en 1993 en portant haut nos couleurs.

Trois concours officiels sont prévus cette année.

CANTINE SCOLAIRE

LE bureau de la cantine se compose de :
-Mr Alain VALLOT, président
- Mr Maurice BOSSELET, trésorier
- Mme Jacqueline TACAIL, secrétaire

Mme Danièle HUET, cantinière, a la charge, chaque jour, de préparer les repas, dont le prix est de 15 F, pour une vingtaine d'enfants.

En décembre, le loto, unique manifestation est toujours un succès grâce aux parents, commerçants et artisans et nous les remercions.

Un repas de Noël est servi aux enfants le jour des vacances.

SOCIETE DE CHASSE

L'AMICALE des Chasseurs de St-Bonnet-de-Joux compte 44 membres.

Le Bureau est composé comme suit :

- Président : Joseph DEDIANNE
- Vice-Président : Julien GARGUET
- Trésorier : Jean-Paul TACAIL - Trésorier adjoint : Daniel GUEUGNON
- Secrétaire : Pierre JOLY - Secrétaire adjoint : Jacky VIAL
- Membres du bureau : Michel BONIN, Didier GUEUGNON.

Cette active société pratique principalement la chasse au petit gibier : lapins, lièvres, faisans, renards et exceptionnellement le sanglier, en cas de passage. Elle est également bénéficiaire de deux bracelets pour la chasse au chevreuil. A l'occasion de la mise en service du lagunage et, en accord avec la municipalité, il a été procédé au lâchage de deux couples de canards sauvages qui agrémentent le site et, nous l'espèrons, feront souche.

Un concours de pétanque à la mi-août et un concours de belote à la mi-novembre sont organisés par cette société dont le banquet annuel a lieu chaque année en février. A ce banquet assistent également les épouses des sociétaires et les propriétaires qui sont cordialement invités.

30ème FOIRE CONCOURS DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS

LE comité agricole de St-Bonnet-de-Joux, fort de ses 9 membres, avait convié les éleveurs de la région à venir exposer leurs plus beaux sujets et concourir pour le palmarès du 16 Octobre 1992.

Vers 8 h, une centaine de veaux mâles, quelques génisses et une douzaine de taureaux étaient lavés, brossés et peignés sur le champ de foire. Ils furent numérotés et répartis en une douzaine de sections juste avant que les opérations du jury ne commencent. Ce dernier, composé d'éleveurs chevronnés, n'a pas eu la tâche facile, car rares furent les années où la présentation comporta autant de qualité et de quantité.

Devant ce travail laborieux qui prit toute la matinée, les visiteurs eurent le temps de se rendre dans les magasins et auprès des nombreux forains pour faire honneur au commerce local. Tous les curieux purent estimer le poids d'une vache et ainsi tester leurs connaissances.

Vers midi, le verdict tomba, pour les veaux inscrits au HBC le prix d'honneur revenait à l'élevage LAURENT de Vérosvres et pour les veaux non inscrits au HBC, le prix d'honneur allait à l'élevage JAYET de Sailly. Notre concours peut-il rivaliser avec les plus grands ? Sûrement, car sachez que le veau de l'élevage LAURENT, classé Prix d'Honneur chez nous et qui représentait St-Bonnet à la Finale Départementale le 25 octobre dernier à St-Pierre de Varennes, a remporté le Super Prix d'Honneur Départemental.

Alors que la pluie redoublait sur les quelques bétaillères encore présentes en fin d'après-midi, l'insolite se produisit, un éleveur s'étant restauré à l'hôtel voisin, fut invité à amener son veau afin de mieux l'admirer. L'animal croyant regagner son étable, sauta d'un coup les escaliers conduisant au bar de l'établissement sous les flashes des appareils photo et autres caméscopes. Mais celui-ci, assurément de bonne facture, trouvant le carrelage trop lisse et glissant, eut tôt fait de faire demi-tour, coupant court les intarrisables commentaires de son propriétaire.

A l'heure où la main d'œuvre fait défaut dans la plupart des exploitations, qu'il est donc rassurant de pouvoir mobiliser autant d'éleveurs soucieux de promouvoir la race charolaise et participer à cette tradition aux accents devenant folkloriques.

Félicitations à tous les acteurs de cette matinée et remerciements aux généreux donateurs de coupes et lots de toutes sortes qui ont récompensé les éleveurs.

Souhaitons donc que Saint-Bonnet-de-Joux puisse perpétuer cette foire encore de nombreuses années.

AVEC LES 18 ANS. . .

LA classe 95 a composé récemment son bureau :

- Président : Jean-Charles FLECHARD
- Vice-Président : Frédéric GATILLE
- Secrétaire : Céline TABOULET
- Secrétaire adjointe : Michelle LAFORET
- Trésorière : Séverine AUDUC
- Trésorière adjointe : Noëllie PORNET

Ils organisent un bal le 28 Août et le banquet des classes le 5 septembre 1993.

SOCIETE DU CHEVAL DE TRAIT

PRÉSIDENT : J.M. DELORME - Président d'Honneur : Jean PRUDON

Organisation d'un concours en septembre où 21 pouliches et poulinières de type percheron, col et comtois, étaient présentes.

CLUB DES AINES

PRÉSIDENTE : Mme THEVENET

Cette association est composée de 90 adhérents qui se réunissent chaque jeudi après-midi (jeux de cartes, scrabble, loto, etc. . .). Elle organise un voyage annuel, également 2 repas par an et un concours de manille inter club en septembre.

AMICALE DES P.G.

PRÉSIDENT : Jean-Marie BRIGAUD

17 adhérents + 10 veuves de prisonnier de guerre

Elle organise les défilés du 8 mai et du 11 novembre avec repas amical -Assemblée générale début décembre.

DONNEURS DE SANG

PRÉSIDENT : Jean LAGROST

En 1992, 6 collectes décomposées en 4 dons du sang et 2 plasmaphérèses - 382 donneurs pour 370 prélèvements.

Le Président lance un appel aux jeunes bonnetois pour assurer une relève, compte tenu de l'âge élevé des donneurs actuels. Les collectes 93 sont prévues aux dates suivantes :

5 février - 23 avril - 16 juillet - 22 octobre

Plasmaphérèses : 19 mars - 17 septembre

LES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE DU CHAROLLAIS

PRÉSIDENT : René FLECHARD

60 membres - Un repas annuel en mars

Congrès départemental début mai. Congrès national en octobre.

AMICALE DU MAQUIS ST-BONNET-DE-JOUX - ST-JULIEN-DE-CIVRY

PRÉSIDENT : René FLECHARD

150 membres - Un repas annuel pour l'appel du Général de Gaulle.

C'ETAIT EN 1792. . . IL Y A 200 ANS !. . .

Il y eut : 75 baptêmes - 16 mariages - 98 sépultures

MARIAGES :

10 Janvier 1792	François DOUHARS, domestique aux Granges et Antoinette PERRIN, domestique à La Valette
17 Janvier 1792	Claude BASSY, veuf, manœuvrier au Breboux et Françoise BONIN, veuve GUICHARD demeurant à Artus à Beaubery
7 Février 1792	Claude DUBUIS, marchand, colporteur à Belmont et Françoise PHILIPPON, domestique à Availly
14 Février 1792	Sieur Pierre PLASSARD, marchand-propriétaire à Mont (Suin) et Anne Marie BEZUT de St-Bonnet
14 Février 1792	François SABY, manœuvre à St-Bonnet et Françoise LAUGRAND, Journalière sous-Chaumont
14 Février 1792	Claude JANIN, boulanger à St-Bonnet et Claudine MARTIN, veuve LAVIGNE, manœuvre aux Fougères (Suin)

21 Février 1792	Claude PITAUD, domestique à la Roche (Mornay) et Madeleine LAROCHE, fermier, Availly
21 Février 1792	Claude MOREAU de Buffières et Madeleine STENGER, domestique à St-Bonnet
21 Février 1792	Jean CHAINTREUIL de Replonge près Mâcon et Jeanne Marie BERTRAND, domestique à St-Laurent les Mâcon
21 Février 1792	Philibert MILLER, journalier aux Loges d'Availly et Jeanne DESCONCHES, domestique aux Mazoyer à Mornay
1er Mai 1792	Jacques BONNAUD, charpentier muni de patente à la Vèvre et Marie THYVOLET, domestique au même lieu
26 Juin 1792	François VEZAND, veuf, laboureur à St-Bonnet et Jeanne GUITTARD, bergère à Allerey district de Chalon
14 Août 1792	François LOTTE, veuf, "citoyen actif" demeurant à Fontenaille (Martigny) et Jeanne SERPERY, domestique à Chaumont
2 Octobre 1792	Nicolas BRISEPIERRE, veuf, journalier en Crols à Ballore et Philiberte METROP, veuve MARTIN, journalière aux Brechoux
6 Novembre 1792	François BARAULT, "citoyen" les Brosses du Joux et Simone DAZY, journalière à St-Bonnet
20 Novembre 1792	Denis GUILLEMAIN, veuf, "citoyen" à la Mouche et Constance GODIN, domestique à Vèvre - St-Bonnet.

HISTOIRE D'ANCIENS TEMPS. . . lue dans les registres

10 Février 1792	Obligation de fermer les cochons le soir
29 Février 1792	Fixation des limites avec les autres communes
14 Juin 1792	Mesures prises pour éviter la mutinerie de la population relative aux réquisitions de blé
15 Juillet 1792	Les 2 chirurgiens de St-Bonnet sont condamnés pour avoir joué dans un cabaret
28 Août 1792	Démission du Maire Thinon
7 Septembre 1792	Daviot, huissier nommé Maire
20 Septembre 1792	Le Roi est suspendu
21 Septembre 1792	Proclamation de la République
2 Décembre 1792	Janin succède à Daviot comme Maire (élection par Conseil et Notables)
9 Décembre 1792	La Garde Nationale poursuit un charretier ayant écrasé 1 cochon dans la traversée du bourg
18 Décembre 1792	L'Etat Civil de la Paroisse transmis à la Mairie
23 Décembre 1792	Les diligences ont droit de traverser la forêt d'Avaise

à suivre. . .

MANIFESTATIONS PREVUES EN 1993

Janvier	Dimanche 10	:	Concours de cartes U S B G
	Samedi 16	:	Concours de belote de l'Ecole de Mornay
	Dimanche 24	:	Thé dansant de l'U C I A
	Vendredi 5	:	Collecte de sang
Février	Dimanche 7	:	Concours de belote les Amis de l'Ecole
	Dimanche 14	:	Thé dansant du Comité des Fêtes
	Dimanche 21	:	Soirée F N A C A
Mars	Dimanche 7	:	Loto des Donneurs de Sang
	Samedi 13	:	Soirée spectacle Ecole
	Dimanche 14	:	Audition A I P E M
	Vendredi 19	:	Collecte de Plasmaphérèse
	Samedi 20	:	Concours Manille du Comité des Fêtes
Avril	Dimanche 4	:	Marche de l'école de Viry
	Dimanche 18	:	Concours de manille des chasseurs
	Vendredi 23	:	Collecte de sang
Mai	Samedi 15	:	Soirée du Comité des Fêtes
	Dimanche 16	:	Journée des associations
	Samedi 22	:	Bal des Pompiers
Juin	Samedi 5	:	Voyage F N A C A
	Dimanche 6	:	Marche des donneurs de sang
	Dimanche 13 Juin	:	Mâchon des Pompiers
	Samedi 19 ou Dimanche 20	:	Fête de la Musique
	Samedi 26	:	Feux de la St Jean - Suin
	Dimanche 27	:	Repas des Anciens
Juillet	Mardi 13	:	Feux d'artifice
	Vendredi 16	:	Collecte de sang
	Samedi 31	}	Fête Patronale
Août	Dimanche	}	Fête Patronale
	Lundi 2	}	Fête Patronale
	Samedi 14	:	Fête de Mornay
	Dimanche 15	:	Pétanque des Chasseurs
	Samedi 28	:	Bal des Conscrits
Septembre	Dimanche 5	:	Banquet des Conscrits
	Mardi 7	:	Manille Inter-Club aînés
	Dimanche 12	:	Repas F N A C A
	Vendredi 17	:	Collecte de Plasmaphérèse
Octobre	Samedi 9	:	Bal des Couples - Comité des Fêtes
	Vendredi 15	:	Foire des Veaux
	Vendredi 22	:	Collecte de sang
Novembre	Dimanche 7	:	Concours de Manille - Eveil Bouliste
	Samedi 13	:	Concours de Belote des Chasseurs
	Samedi 20	:	Soirée Comité des Fêtes
	Dimanche 28	:	Remise de diplôme donneurs de sang
Décembre	Dimanche 5	:	Ste-Barbe - Pompiers
	Dimanche 5	:	Thé Dansant de l'U.S.B.G.
	Dimanche 12	:	Loto de la Cantine
	Dimanche 19	:	Arbre de Noël des Pompiers
	Dimanche 19	:	Thé Dansant de la F N A C A
	Du 3 au 19	:	Quinzaine Commerciale

ETAT CIVIL 1992

NAISSANCES

Pierre-Alexandre CORTIER, le 17 Juin - Lauriane BOULARD, le 8 Juillet - Marina COMTET, le 13 Juillet - Mathilde SOUFFLOT, le 31 Juillet - Pierre-Yves LONGUEVILLE, le 11 Août - Benoit AUGÉ, le 22 Octobre - Mathilde DASSONVILLE, le 26 Octobre - Elodie DESMURS, le 4 Décembre.

MARIAGES

célébrés à SAINT-BONNET-DE-JOUX :

Jean-Luc PATUREL et Mireille CAUCHIES, le 15 Février
Vincent GIROUX et Christine LE BERRE, le 11 Avril
Jacques COLIN de VERDIERE et Marie-Pierre NOURISSAT, le 6 Juin
Frédéric SELLIER et Laëtitia GUILLET, le 1er Août
Daniel BURLET et Corinne CARDI, le 29 Août
Gilles CHARDEAU et Pascale LAROCHE, le 12 Septembre
Thierry GUYOT et Christiane GUEUGON, le 19 Septembre.

MARIAGES

célébrés à :

SAINT-MARTIN-DU-TARTRE : Jean-Louis VERNANCHET et Nathalie SCHMITT, le 25 Juillet
SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS : Pascal BONIN et Pascale COMBIER, le 12 Septembre.

DECES

Jeanne DUBREUIL, veuve BOUTON, 99 ans - Marie GRIZARD, veuve GEORGES, 79 ans - Joseph PRUDON, 75 ans - Henriette DUCAROUGE, veuve PORNET, 80 ans - Marie-Périne NESME, épouse TRICAUD, 88 ans - Ferdinand GONNOT, 71 ans - Jeanne ALAMAGNY, 88 ans - Francine BARRAUD, veuve LAROCHE, 89 ans - Maurice DUBUISSON, 75 ans - Marie BLANCHARD, veuve VERNASSIER, 80 ans - Françoise DUCROUX, veuve GONNEAUD, 96 ans.

Chaque année nouvelle nous permet d'espérer.

Le Maire et le Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1993.

Puissions-nous y trouver le bonheur, la santé et la joie
qui feront la réussite de notre vie familiale et professionnelle.

TURBOPRINT - BEAUBERY - 85 24 84 16